



**CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT D'INITIATION A LA MER  
SESSION 2022**

Destinataires Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement publics et privés sous contrat

Référence : BOEN n°4 du 28/01/2022 relatif au certificat d'aptitude à l'enseignement d'initiation à la mer

Dossier suivi par : Mme MALAVASI - Tel : 04 42 91 71 98 - Mail : [dorothee.malavasi@ac-aix-marseille.fr](mailto:dorothee.malavasi@ac-aix-marseille.fr) - Mme NOISEAU - Tel : 04 42 91 71 97 - Mail : [melanie.noiseau@ac-aix-marseille.fr](mailto:melanie.noiseau@ac-aix-marseille.fr)

**RECTIFICATIF du BA n° 918 du 21/02/2022**



A compter de cette session, les inscriptions s'effectueront par internet, à l'aide de l'application CYCLADES (pièce-jointe en annexe).

Le Certificat d'Aptitude à l'Enseignement d'Initiation à la Mer est un diplôme validant les connaissances et les compétences nécessaires à un enseignement d'initiation aux activités de la mer. L'épreuve écrite d'admissibilité est la même que celle présentée par les élèves (BIMer) : Pour obtenir le CAEIMer, il faut obtenir le niveau « **Avancé** » à cette épreuve

**1 SERVICE DES INSCRIPTIONS :**

Le service des inscriptions sera ouvert du **lundi 31 janvier au jeudi 17 mars 2022**.

Vous accédez à l'application avec estérel : <http://esterel.ac-aix-marseille.fr>

Choisir « ARENA internet (etabs) »

Choisir le sous-menu « élèves »

Choisir « gestion des candidats » (cyclades) « autres examens »

**2 DATES EPREUVES**

Le **mardi 31 mai 2022** de 14h00 à 16h00

**3 EPREUVES :**

- ⇒ Une épreuve écrite d'admissibilité de 2h (de 14h à 16h)
- ⇒ Une épreuve orale d'admission d'une heure en deux parties chacune, notée de 0 à 20, en points entiers (les enseignants titulaires de l'Education Nationale sont dispensés de cette épreuve)

*Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille*